

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 31 janvier-2 février 2005

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – OUGANDA 10121.1

**Aide alimentaire ciblée pour des activités
de secours et de redressement en faveur
de réfugiés, de personnes déplacées et de
groupes vulnérables en Ouganda**

Nombre de bénéficiaires	2,6 millions
Durée du projet	Trois ans (1er avril 2005–31 mars 2008)
Produits alimentaires	452 508 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	263 306 886
Coût total des produits	118 736 570

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2005/7-B/2/Rev.1
2 février 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur tél.: 066513-2034

Fonctionnaire principal chargé, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

En Ouganda, les perspectives encourageantes de l'économie sont remises en question par des troubles civils qui se prolongent, une pauvreté croissante, une croissance démographique élevée et une disparité qui s'aggrave dans la répartition des revenus; le produit intérieur brut a augmenté de 6 pour cent par an cette dernière décennie, mais le nombre de personnes vivant avec un dollar E.-U. par jour a augmenté. À la fin de 2004, après 18 années de conflit civil, 1,6 millions de personnes déplacées vivent dans 188 camps dans le nord et dans l'est de l'Ouganda; 152 000 réfugiés reçoivent des rations alimentaires. Les moyens de survie traditionnels des personnes déplacées sont épuisés et les sécheresses cycliques compromettent la sécurité alimentaire des ménages, en particulier dans le nord-est. Les personnes déplacées ne sont pas rentrées dans leurs foyers comme prévu du fait des attaques incessantes de l'Armée de libération du Seigneur.

Les évaluations de la sécurité alimentaire et les enquêtes nutritionnelle menées dans les camps et les zones d'installation de réfugiés en avril 2004 confirment à nouveau que les personnes déplacées et les réfugiés seront tributaires de l'aide du PAM pour faire face à leurs besoins alimentaires essentiels jusqu'à leur rapatriement et leur réinstallation. Le niveau global de malnutrition aiguë parmi les enfants de 6 à 59 mois dans les camps se situe entre 4 et 18 pour cent; le niveau acceptable est de 10 pour cent.

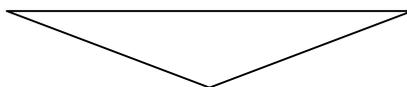
L'élargissement de l'intervention prolongée de secours et de redressement, qui est proposé à un moment où la négociation de l'accord de paix du sud du Soudan est à un stade avancé, prévoit que les conflits au sud du Soudan et au nord de l'Ouganda trouveront leur solution entre 2005 et 2008, débouchant progressivement sur le rapatriement des réfugiés et le retour et la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'élargissement, élaboré en consultation avec les parties prenantes et les bénéficiaires aux niveaux des districts et du pays, est un programme de secours et de redressement qui fait la liaison entre les secours et l'aide au redressement et intègre la problématique. Le Gouvernement ougandais a fait du règlement des conflits une priorité dans le Plan d'action révisé de lutte contre la pauvreté, créant un environnement propice à la collaboration avec les partenaires de développement. Pour être efficace, l'action humanitaire pour les personnes déplacées devra continuer de plaider en faveur d'un accès renforcé, de la protection des populations civiles et du règlement du conflit.

La présente intervention ciblera 2,6 millions de bénéficiaires. Avec l'amélioration de la sécurité, les bénéficiaires de la composante secours devraient diminuer de 1 854 400 la première année à 530 600 la troisième; les bénéficiaires de l'aide pour le redressement devraient augmenter de 741 300 la première année à 1 224 200 la troisième. Pendant ces trois années, 452 508 tonnes de produits alimentaires seront requis pour i) des distributions générales de vivres aux personnes déplacées, réfugiés et victimes de la sécheresse, ii) une alimentation complémentaire et thérapeutique visant les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes ou allaitantes, iii) un appoint alimentaire destiné aux personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, iv) des rations de réinstallation, v) des activités d'alimentation scolaire et vi) des programmes vivres-pour-avoirs.



La gestion axée sur les résultats renforcera la fiabilité des résultats des programmes. Des partenariats stratégiques avec les organisations non gouvernementales, les organisations locales, les organismes des Nations Unies et les homologues gouvernementaux assureront le soutien technique, financier, et administratif ainsi que l'appui à la coordination pour les projets bénéficiant de l'aide du PAM.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'IPSR Ouganda 10121.1. "Aide alimentaire ciblée pour des activités de secours et de redressement en faveur de réfugiés, de personnes déplacées et de groupes vulnérables en Ouganda" (WFP/EB.1/2005/7-B/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. L'Ouganda, l'un des pays les plus pauvres au monde, est classé 146^e sur 177 pays selon le rapport sur le développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Entre 2000 et 2003,¹ le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance de 6 pour cent par an, mais la proportion de personnes vivant avec 1 dollar par jour est passée de 34 à 38 pour cent, et la pauvreté s'est fortement accentuée dans le nord et dans l'est. L'inégalité de la répartition des revenus est confirmée par un coefficient de Gini de 0,43 en 2002–2003,² alors que le niveau acceptable est de 0,42 pour l'Afrique subsaharienne.³
2. Depuis le milieu des années 80, le nord de l'Ouganda est le siège de conflits et d'insurrections résultant d'activités rebelles, en particulier dans la sous région d'Acholi, et de vols de bétail dans la région du Karamoja au nord-est. Ces conflits sont nourris par un mélange de forces externes, de prolifération d'armes légères dans la région, de pauvreté et, dans le Karamoja, de banditisme et de sécheresse cyclique.
3. Les enfants sont au centre du conflit qui sévit dans le nord, avec des violations flagrantes des droits de l'enfant et une génération entière sans perspectives. Plus de 20 000 enfants ont été enlevés par les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA); des milliers d'enfants cherchent refuge chaque soir dans des locaux publics par crainte d'être enlevés.⁴
4. À la fin de 2004, l'Ouganda se retrouve à faire face à la crise humanitaire la plus grave enregistrée depuis longtemps: il y a 1,6 millions de personnes déplacées dans leur propre pays (PDI) réparties dans 188 camps dans le nord et l'est dont la situation se détériore de jour en jour car les mécanismes de survie s'amenuisent par manque d'accès à la terre et l'impossibilité de mener une activité rémunératrice, et 240 000 réfugiés dans 66 zones d'installation situées dans huit districts, dont 152 000 reçoivent une aide alimentaire.

Aide antérieure du PAM

5. Le PAM apporte une aide alimentaire aux PDI depuis 1996 et aux réfugiés depuis 1988. Entre avril 2000 et mars 2002, l'aide aux réfugiés et aux PDI a été distribuée dans le cadre de l'IPSR 6176.0, qui prévoyait le retour dans leur foyer de la plupart des PDI pendant la période 2000–2001. L'intensification des attaques rebelles a cependant empêché ce retour.
6. Le Conseil a approuvé en décembre 2001 l'IPSR 10121.0 pour trois ans d'avril 2002 à mars 2005.
7. Les atrocités de la LRA se sont intensifiées en juin 2002 et se sont étendues dans l'est de l'Ouganda en juin 2003. Le nombre des PDI a triplé pour atteindre 1,6 millions de personnes, et les victimes de la sécheresse sont au nombre de 536 000 dans la région du Karamoja.

¹ Enquête nationale sur les ménages 2003; Rapport sur la situation de la pauvreté 2001, 2002 et 2003, y compris les publications du Centre de recherche sur les politiques économiques.

² Le coefficient de Gini mesure l'inégalité, attribuant des valeurs de 0 lorsque le revenu est le même pour tous et de 1 si un ménage a l'ensemble du revenu.

³ Bureau des statistiques de l'Ouganda (UBOS), 2003. Enquête nationale sur les ménages - Ouganda, 2002–2003.

⁴ Rapports de l'initiative de paix des chefs religieux Acholi, 2003–2004.



8. L'aide alimentaire du PAM aux PDI et aux réfugiés a permis de faire face aux déficits alimentaires nets⁵ et contribué à maintenir des niveaux nutritionnels minimaux. Le taux global de malnutrition aiguë parmi les enfants de 6 à 59 mois dans les zones d'installations de réfugiés était inférieur à 10 pour cent, et oscillait entre 4 et 18 pour cent dans les camps de PDI. Les taux élevés de malnutrition dans certains camps sont aggravés par le manque d'eau, d'installations sanitaires et de services de santé, et de mauvaises pratiques de soins à l'enfant.
9. Les 80 000 PDI pris en charge dans le district de Bundibugyo dans l'ouest de l'Ouganda sont retournées dans leurs foyers en août 2002.
10. Les réfugiés qui ont accès à la terre conformément à la Stratégie d'autosuffisance du gouvernement et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) peuvent contribuer aux besoins alimentaires de leur famille; les rations alimentaires ont été progressivement supprimées pour 35 pour cent des 193 000 réfugiés enregistrés.
11. Grâce à l'aide fournie au titre de l'alimentation scolaire dans les camps de PDI, dans les zones d'installation de réfugiés et aux populations hôtes, 344 000 enfants vont à l'école régulièrement. Les repas scolaires calment la faim à court terme et améliorent l'apprentissage. Le soutien alimentaire fourni dans le cadre des services complets destinés aux malades du VIH/SIDA facilite les actions de dépistage/de test et de conseil volontaires, et contribue à diminuer les infections opportunistes.
12. Les activités vivres pour la création d'actifs, en collaboration avec les partenaires, ont offert des possibilités d'emploi aux ménages en situation d'insécurité alimentaire et créé des biens communautaires humains et matériels, notamment des logements pour les enseignants, des lots boisés, des pépinières d'arbres fruitiers, des centres de soins et des routes d'accès au marché.

Analyse de la situation

⇒ Situation générale

13. Le conflit dans le nord de l'Ouganda est un poids considérable pour l'économie et a exclu les populations du nord des avantages apportés par les améliorations macro-économiques.
14. L'Organisation de la société civile pour la paix dans le nord de l'Ouganda avance avec prudence que le coût de la guerre dans l'Acholi s'élèverait à 100 millions de dollars par an, soit 3 pour cent du PIB, y compris les dépenses militaires directes, les pertes humaines, les déplacements à l'intérieur du pays, le bouleversement de l'activité économique et des services sociaux.
15. Les indicateurs de santé montrent des tendances décourageantes pendant les années 90: entre 1995 et 2000, la mortalité infantile est passée de 81 à 88 morts pour 1 000 naissances vivantes; la mortalité parmi les enfants de moins de 5 ans est passée de 147 à 152 pour 1 000 naissances; le retard de croissance⁶ a augmenté de 38 à 39 pour cent. La mortalité maternelle a reculé faiblement, de 155 à 152 pour 10 000 naissances vivantes.⁷

⁵ Le déficit alimentaire net est la différence entre ce que les PDI et les réfugiés peuvent produire ou se procurer par les circuits commerciaux et l'allocation journalière minimale recommandée de 2 100 kcal par personne et par jour.

⁶ Le retard de croissance est une mesure de l'état nutritionnel de l'enfant.

⁷ Document de Révision du Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté – secteur de la santé, 2003.



16. Le taux national de prévalence du VIH/SIDA a chuté de 18,1 pour cent dans les années 90 à 6,1 pour cent en 2000,⁸ mais la prévalence dans les camps de PDI est estimée à 12 pour cent.⁹ L'impact du VIH/SIDA se fait sentir dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture, et dans les ménages, où les dépenses sont en hausse et les revenus en baisse.
17. La région du Karamoja et les zones d'agriculture pluviale sont vulnérables aux sécheresses cycliques parce qu'il n'y a pas d'investissements dans l'infrastructure et que les conditions météorologiques sont irrégulières. La sécheresse qui a sévi pendant la première campagne de 2004 a entraîné une baisse de la production vivrière nationale estimée à 30 pour cent.¹⁰

⇒ *Situation sur le plan de la sécurité*

18. La situation sur le plan de la sécurité s'améliore dans le nord et l'est de l'Ouganda, mais les principaux couloirs humanitaires à l'extérieur des villes de Gulu, Kitgum et Pader sont toujours peu sûrs.
19. La région de Teso¹¹ est relativement calme mais est vulnérable le long des limites avec les districts de Lira et Kitgum. Les attaques périodiques des Karimojong sont la cause de pertes d'actifs dans le district du Katakwi. Les vols de bétails dans la région du Karamoja entraînent des pertes d'actifs et des violences entre les clans.

⇒ *Sécurité alimentaire et agriculture*

20. Le taux de croissance démographique de 3,4 pour cent n'est pas accompagné d'une hausse équivalente de la production vivrière, celle-ci se situant à 2,2 pour cent.¹² La malnutrition et les poches de faim et de pénuries alimentaires continuent d'affecter la sécurité alimentaire en Ouganda.
21. L'insécurité alimentaire dans le nord et l'est, les sécheresses et la présence de réfugiés dans le Nil Ouest et l'ouest de l'Ouganda exercent des pressions considérables sur les populations agricoles.
22. L'insécurité alimentaire a une incidence sur la production, la disponibilité et l'accès. L'insécurité alimentaire due à l'absence d'accès est très répandue parmi les populations vivant dans les zones touchées par la sécheresse et le conflit, les orphelins, les femmes et les ménages dirigés par des enfants, et dans les ménages affectés et/ou touchés par le VIH/SIDA.
23. Selon l'évaluation de la sécurité alimentaire menée par le PAM et ses partenaires en avril 2004, la capacité des PDI de compléter l'aide alimentaire par des denrées de leur production diminue; l'aide alimentaire fourni aux PDI couvre 75 pour cent de la ration journalière recommandée. L'accès aux terres cultivables se limite à un rayon de 2 kilomètres autour de chaque camp; la plupart des ménages n'ont accès qu'à 0,2 hectare de terres pour l'essentiel empruntées ou louées.¹³ La production vivrière est parfois interdite pour des raisons de sécurité. Le volume maximal de céréales qu'une PDI peut

⁸ Sur la base des taux de prévalence dans les dispensaires prénatals.

⁹ Estimation du Lacor Hospital Gulu, 2003.

¹⁰ Ministère de l'agriculture, juillet 2004.

¹¹ La région du Teso comprend les districts de Soroti, Kaberamaido, Katakwi et Kumi.

¹² PEAP, 2004.

¹³ Évaluation de la sécurité alimentaire d'urgence, avril 2004.



produire permet de couvrir pendant trois mois les besoins d'un ménage de sept personnes.¹⁴

⇒ *Situation nutritionnelle des populations affectées*

24. L'insécurité nutritionnelle chez les PDI est le résultat de différents facteurs dont la production limitée, le manque d'accès à des activités créatrices de revenus et des services sociaux inadéquats.¹⁵ Les soins de santé ne sont plus assurés dans les zones touchées par le conflit parce que les agents sanitaires ont migrés vers des zones plus sûres. La plupart des maladies sont dues à l'insalubrité; dans les camps de PDI, les familles ont accès à 4 à 12 litres d'eau par jour, soit beaucoup moins que les normes SPHERE¹⁶.
25. Selon une enquête nutritionnelle menée par le PAM et le Ministère de la santé en juin 2004, le taux global de malnutrition aiguë chez les enfants de PDI âgés de 6 à 59 mois varie de 4 à 18 pour cent; pour les enfants de réfugiés de la même classe d'âge, le taux moyen est inférieur à 10 pour cent. En général, les taux élevés de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans sont dus en partie à des mauvaises pratiques de soins à l'enfant et à la morbidité accrue.

⇒ *Éducation*

26. Grâce au programme d'enseignement primaire pour tous, institué en 1997, les inscriptions dans les écoles primaires sont passées de 5,3 millions à 7,6 millions en 2003.¹⁷ La politique de scolarisation de ce programme, qui prévoit l'admission de deux filles et de deux garçons par famille, contribue à l'égalité entre les sexes, bien que le taux de persévérance scolaire soit plus faible chez les filles que chez les garçons. Le secteur de l'éducation doit s'attaquer à un certain nombre de problèmes, notamment les taux de persévérance et d'achèvement scolaires, et assurer un enseignement de qualité. Seul 22,5 pour cent des effectifs de l'enseignement primaire pour tous depuis 1997 avait achevé le cycle primaire en 2003.¹⁸

⇒ *Atteintes à l'environnement*

27. Les déplacements massifs de population aggravent la dégradation de l'environnement du fait des cultures intensives autour des camps de PDI, de l'érosion des sols et des dégâts au couvert forestier. L'agriculture de subsistance est pratiquée plus fréquemment, ce qui signifie production de charbon de bois, piétinement du bétail dans la région du Karamoja et autres pratiques non durables.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Rapports de missions PAM/ONG et d'enquêtes nutritionnelles, 2003–2004.

¹⁶ Le projet SPHERE est un programme du Comité directeur pour les interventions humanitaires qui décrit les normes minimales applicables aux interventions en cas de catastrophe.

¹⁷ Système d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS), Ministère de l'éducation et des sports, 2004.

¹⁸ Ministère de l'éducation et des sports, 2003.



Politiques et programmes nationaux de redressement

28. Le Gouvernement ougandais a révisé le Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté en 2004 et adopté une stratégie visant à transformer l'économie nationale par l'investissement privé, l'industrialisation et la croissance basée sur l'exportation. Le principal objectif du Plan est de diminuer de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté d'ici 2015.
29. Le Bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) de la seconde génération seront prêts d'ici juin 2005 et contribueront aux objectifs de développement de l'Ouganda.
30. Le Bureau du Premier Ministre est chargé de formuler la politique nationale concernant les PDI et les réfugiés. Le projet de loi sur les PDI a été adopté par le parlement pour fournir un cadre à l'aide de secours et de redressement aux PDI; une loi sur les réfugiés doit entrer en vigueur en 2004.
31. Le gouvernement collabore avec les partenaires du développement pour lutter contre le VIH/SIDA. Les personnes séropositives reçoivent une thérapie antirétrovirale par l'intermédiaire du Fonds mondial, de l'initiative 3x5 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Plan d'urgence de lutte contre le SIDA des États-Unis. Ce partenariat donne la possibilité de fournir un soutien alimentaire pour renforcer l'impact des médicaments et prolonger la vie des personnes séropositives.

Justification

32. L'élargissement de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) vient après cinq années d'aide du PAM apportée au titre de l'IPSR 6176.0 et de l'IPSR 10121.0. L'intensification des activités insurrectionnelles a empêché le retour des PDI. La population de réfugiés recevant l'aide du PAM est restée à peu près stable avec 152 000 bénéficiaires, bien que le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais ait démarré lentement.
33. Les évaluations de la sécurité alimentaire et les enquêtes nutritionnelles dans les camps de réfugiés et les zones d'installation des réfugiés menées en avril 2004 ont confirmé que l'aide du PAM restera nécessaire pour faire face aux besoins alimentaires jusqu'au rapatriement des réfugiés et au retour et à la réinstallation des PDI. Le déficit alimentaire net des PDI est actuellement de 75 pour cent; en ce qui concerne les réfugiés, il oscille entre 25 pour cent pour les bénéficiaires plus anciens et 100 pour cent pour les nouveaux arrivants.

Liens avec le programme de pays du PAM

34. L'élargissement de l'IPSR est un programme de redressement visant les PDI, les réfugiés et les autres groupes vulnérables dans les zones touchées par le conflit; le programme de pays cible les zones sortant du conflit. Les activités complémentaires mises en œuvre dans le cadre du programme de pays incluent le soutien à l'éducation et à l'alphabétisation des adultes au Karamoja (Programme de pays 10019, Activité 2) et l'agriculture et le soutien des marchés (Activité 3). Les composantes redressement de l'IPSR seront graduellement intégrées dans un programme de pays afin de contribuer à la restauration des moyens de subsistance dans les zones sortant du conflit, conformément aux priorités de développement national.



STRATEGIE DE REDRESSEMENT

35. L'élargissement de l'IPSR prévoit une solution aux conflits dans le sud du Soudan et dans le nord de l'Ouganda pour les années 2005 à 2008 qui devrait progressivement déboucher sur le rapatriement des réfugiés et le retour et la réinstallation des PDI. La durée de trois ans prévue pour l'élargissement est réaliste.
36. Les facteurs favorisant les scénarios de l'IPSR sont notamment i) les efforts en cours aux niveaux international et national pour trouver une solution durable aux conflits dans le sud du Soudan et dans le nord de l'Ouganda, ii) la lente défection des principaux chefs de la LRA ou leur capture par les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF), iii) la prolongation de l'amnistie par le gouvernement, iv) l'élaboration d'une politique en faveur des PDI et v) l'entrée en vigueur d'une loi pour les réfugiés reposant sur l'autosuffisance.
37. Le présent élargissement de l'IPSR a été élaboré en fonction de l'examen de l'IPSR 10121.0 en cours réalisé dans le cadre de 11 ateliers de district et un atelier national avec la participation de toutes les parties prenantes et de tous les partenaires. Les recommandations de l'évaluation réalisée en septembre 2004 par l'OEDE du portefeuille de redressement du bureau de pays orienteront l'exécution de la composante redressement.

Besoins des bénéficiaires

38. Les besoins des bénéficiaires seront évalués dans le cadre d'évaluations semestrielles de la sécurité alimentaire d'urgence, de missions conjointes d'évaluation pour les réfugiés et d'enquêtes nutritionnelles, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires. L'évaluation des besoins des bénéficiaires tiendra compte des besoins des deux sexes et prendra en considération les problèmes des femmes.

Le rôle de l'aide alimentaire

39. Les secours destinés aux réfugiés, aux PDI et aux autres groupes vulnérables viseront à maintenir des normes nutritionnelles minimales par la distribution générale de vivres, l'alimentation complémentaire et thérapeutique et le soutien nutritionnel des personnes séropositives et affectées par le VIH/SIDA.
40. Une ration de réinstallation de trois mois sera fournie aux PDI retournant chez eux. Des repas scolaires seront distribués dans les écoles ciblées afin d'encourager la fréquentation régulière de l'école, calmer la faim à court terme et réduire les taux d'abandon, en particulier parmi les filles. Les activités vivres pour avoirs serviront d'incitation à la création d'actifs matériels et humains à l'appui de la reconstitution des moyens de subsistance.

Modalités d'intervention du programme

41. L'élargissement de l'IPSR prévoit diverses modalités d'intervention pour lier les secours à l'aide au redressement. Les Engagements renforcés en faveur des femmes (ERF) pour 2003–2007 orienteront l'exécution du programme pour intégrer la problématique hommes-femmes et garantir la participation des femmes aux activités du PAM.
42. Les secours aux réfugiés et aux PDI seront distribués sous forme de ration alimentaire mensuelle destinée à pallier les déficits alimentaires nets. Les personnes extrêmement vulnérables, – handicapés, orphelins, veuves sans soutien familial direct, ménages dirigés par des enfants et enfants enlevés rentrant chez eux – recevront des rations complètes. Les



interventions nutritionnelles cibleront les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes touchées et affectées par le VIH/SIDA.

43. L'aide au redressement sera fournie sous forme de rations de réinstallation aux PDI rentrant dans leur foyer, d'alimentation scolaire et de vivres pour la création d'actifs. Les activités seront programmées en collaboration avec les autorités de district, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales afin d'en optimiser l'impact par des ressources complémentaires.

Évaluation des risques

44. Les risques énumérés ci-après peuvent faire obstacle à l'élargissement de IPSR.
- L'échec des pourparlers de paix au sud du Soudan retarderait le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais.
 - Le campement prolongé des PDI augmenterait les déficits alimentaires et la vulnérabilité des PDI.
 - Les institutions démocratiques en Ouganda n'auront pas la maturité suffisante pour faire face aux politiques de transition en 2006.
 - La reconstruction de l'infrastructure de production dans le sud du Soudan et le nord de l'Ouganda nécessitera le soutien des donateurs extérieurs; les délais d'intervention pourraient avoir une incidence sur les taux de rapatriement et de retour des PDI.
 - La sécheresse et les mauvaises récoltes augmenteront les secours nécessaires.
 - La volonté des donateurs de continuer à financer la filière d'approvisionnement déterminera le niveau et la couverture des programmes d'aide alimentaire.
 - La poursuite des activités rebelles et les incidents de sécurité empêcheront l'accès du PAM et des partenaires et entraveront la fourniture de l'aide alimentaire.

Un plan d'urgence et un système d'alerte rapide prenant en compte ces risques seront mis à jour régulièrement.

Buts et objectifs

45. L'élargissement de l'IPSR a pour but de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages et de maintenir un niveau nutritionnel et alimentaire minimal chez les réfugiés, les PDI et autres groupes vulnérables, participant ainsi aux Priorités stratégiques (PS) et aux Engagements renforcés en faveur des femmes (ERF) 2003–2007:
- PS1: Sauver des vies dans des situations de crise;
 - PS2: Protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs;
 - PS3: Contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables;
 - PS4: Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle.
46. Les objectifs de l'élargissement de l'IPSR sont:
- maintenir un niveau nutritionnel et alimentaire minimal pour 1 286 000 PDI et 152 000 réfugiés, en accordant une attention spéciale aux femmes, aux enfants



souffrant de malnutrition et aux personnes extrêmement vulnérables (PS1; ERF4, 5, 6);

- donner les moyens à 26 500 ménages touchés et affectés par le VIH/SIDA de faire face à leurs besoins nutritionnels et alimentaires minimaux (PS3, PS5; ERF1);
- créer des actifs pour faciliter la réinstallation et la reconstitution des moyens de subsistance de 1 286 000 PDI, bénéficiant d'un soutien au retour dans leur foyer. (PS2; ERF3, 5, 6);
- améliorer la fréquentation scolaire et réduire la faim à court terme et les taux d'abandon scolaire, en particulier chez les filles (PS4; ERF2).

PLAN D'EXECUTION

Principales composantes du programme

47. **Secours prolongés en faveur des réfugiés et des PDI.** L'aide en faveur des PDI, réfugiés et autres groupes vulnérables comprendra des distributions générales de vivres, des programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique, de soutien nutritionnel pour les personnes touchées et affectées par le VIH/SIDA et une aide à court terme aux victimes de la sécheresse. Le nombre des bénéficiaires sera progressivement ramené de 1 854 400 la première année à 530 600 la troisième année (voir Tableau 1).



TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT¹⁹						
Années²⁰	2005–2006		2006–2007		2007–2008	
Catégorie	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Distribution générale de vivres	818 700	815 600	309 500	309 100	121 700	122 200
Alimentation complémentaire	73 900	47 500	73 900	47 500	73 900	47 500
Alimentation thérapeutique	8 700	5 500	5 800	3 700	3 700	2 600
VIH/SIDA	55 200	29 300	70 300	36 700	104 400	54 600
Total partiel, secours	956 500	897 900	459 500	397 000	303 700	226 900
Ration de réinstallation	161 500	160 000	323 000	320 000	138 500	137 100
Alimentation scolaire	120 400	129 600	240 900	259 100	361 300	388 700
Vivres pour la création d'actifs	84 900	84 900	138 100	136 800	99 800	98 800
Total partiel, redressement	366 800	374 500	702 000	715 900	599 600	624 600
Nombre total de bénéficiaires	1 323 300	1 272 400	1 161 500	1 112 900	903 300	851 500

48. Les conclusions des évaluations semestrielles de la sécurité alimentaire seront complétées par les enquêtes nutritionnelles pour déterminer les rations alimentaires et la composition de l'assortiment alimentaire.
49. L'aide de secours sera liée aux activités de redressement afin de fournir d'autres moyens de subsistance et de créer des actifs nécessaires à la réinstallation des PDI et des réfugiés. L'action humanitaire visant à aider les PDI doit être soutenue par des activités de mobilisation pour un accès accru, la protection des civils et la résolution du conflit.
50. **Redressement.** L'aide au redressement inclura des rations de réinstallation de trois mois pour les PDI, l'alimentation scolaire, la santé maternelle et infantile (SMI) et les vivres pour actifs. Le nombre des bénéficiaires devrait passer de 741 300 la première année à 1 417 900 la deuxième année puis à 1 224 200 la troisième année (voir tableau 1).
51. Les articles non alimentaires à l'appui des activités vivres pour actifs et alimentation scolaire sont inscrits à la rubrique autres coûts opérationnels directs et seront fournis aux partenaires.

Sélection des activités

⇒ *Activité 1: Distribution générale de vivres*

52. La distribution générale de vivres cible les PDI, les réfugiés et les victimes de la sécheresse. Au mois d'août 2004, il y avait 1 620 000 PDI réparties dans 188 camps dans

¹⁹ On trouvera des détails dans le plan d'exécution.

²⁰ La campagne de semis démarre en avril chaque année. Le retour des PDI chez eux est attendu en mars 2006, mars 2007 et mars 2008, ce qui correspond au début de chaque année de l'IPSR. On trouvera une répartition des bénéficiaires par année civile dans la fiche d'information sur la planification du projet (PIPF).



le nord et l'est de l'Ouganda, et 152 000 réfugiés dans 66 zones d'installation. Sur ce nombre, 334 000 PDI dans la sous-région du Teso ont commencé à rentrer chez elles et, avec l'amélioration des conditions de sécurité, leur réinstallation devrait être effective d'ici mars 2005, ce qui fait qu'il restera 1 286 000 PDI dans les camps situés dans le nord de l'Ouganda.

53. Avec l'amélioration des conditions de sécurité, le nombre des PDI devrait diminuer de 321 500 en 2005, de 643 000 en 2006 et de 275 600 en 2007. Les 45 900 PDI restantes ne seront pas visées par les secours car la plupart d'entre elles devraient avoir accès à la terre pour la travailler. En ce qui concerne les victimes de la sécheresse, les distributions devraient atteindre 200 000 bénéficiaires en 2005 et 70 000 en 2006.
54. Il ne devrait pas y avoir de rapatriement volontaire significatif en 2005 parmi les réfugiés recevant des rations alimentaires avant une solution durable au conflit du sud du Soudan. Le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais est lent et freiné par des problèmes de terre. L'instabilité qui continue de régner en République démocratique du Congo entraîne une lente augmentation du nombre des réfugiés. La formation d'un gouvernement d'unité nationale dans le sud du Soudan devrait déterminer le rapatriement volontaire de 74 000 réfugiés en 2006 et de 78 000 in 2007.

Exécution

55. La distribution générale de vivres sera exécutée en collaboration avec les autorités de district, les organismes des Nations Unies et les organisations suivantes: i) le Conseil norvégien pour les réfugiés dans les districts de Gulu, Kitgum et Pader, ii) *Aktion Afrika Hilfe* dans les districts de Adjumani, Moyo et Hoima, iii) le Comité international de secours dans les districts de Masindi et Yumbe, iv) *Samaritan's Purse* et le Fonds chrétien pour l'enfance à Lira, v) l'Organisation de soutien des enfants de Gulu à Gulu, vi) l'Association des femmes concernées de Kitgum à Kitgum, vii) le Service allemand de développement à Arua, viii) la Société de la Croix-Rouge de l'Ouganda à Mbarara et ix) l'*International Medical Corps* à Kyenjojo.
56. L'aide aux PDI représentera 50 pour cent de l'apport journalier recommandé en 2005 et 30 pour cent en 2006, dans l'hypothèse où l'amélioration des conditions de sécurité et de l'accès à la terre permettra aux PDI de contribuer de manière importante à la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Le mécanisme de distribution de vivres en fonction de la taille de la famille continuera d'être appliqué dans l'élargissement de l'IPSR. Les partenaires donneront des informations aux bénéficiaires sur la nutrition et la prévention du VIH/SIDA durant les distributions de vivres.

⇒ *Activité 2: Alimentation thérapeutique et complémentaire*

57. La malnutrition dépasse 18 pour cent dans certains camps, ce qui rend d'autant plus nécessaire le soutien aux centres d'alimentation thérapeutique et complémentaire dans le plus grand nombre possible de camps. On estime que 1,5 pour cent au maximum des enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition grave et auront besoin de traitement dans les centres d'alimentation thérapeutique; 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et les mères allaitantes seront ciblés par le biais des centres d'alimentation complémentaire. Le PAM soutient actuellement dix centres d'alimentation thérapeutique dans les camps de PDI et quatre dans les zones de réfugiés, 32 centres d'alimentation complémentaire dans les camps de PDI et quatre dans les zones de réfugiés; le nombre total de bénéficiaires est de 17 000.



58. Grâce à l'amélioration de l'accessibilité et de la stabilité, 121 400 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes recevront une aide chaque année dans les centres d'alimentation complémentaire, et environ 10 000 enfants souffrant de malnutrition grave seront aidés dans les centres d'alimentation thérapeutique.

Exécution

59. L'alimentation thérapeutique et complémentaire pour les enfants souffrant de malnutrition sera fournie en partenariat avec le Ministère de la santé et i) *l'International Medical Corps* à Kitgum, ii) *GOAL Ireland* à Pader, iii) Action contre la faim/États-Unis à Gulu, iv) Médecins sans frontières à Lira, v) la Société de la Croix-Rouge de l'Ouganda dans les zones de réinstallation de réfugiés et vi) le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans les zones de réinstallation de réfugiés. Les partenaires assureront aussi une éducation en matière de santé et de nutrition.

⇒ *Activité 3: Soutien alimentaire aux personnes touchées et affectées par le VIH/SIDA*

60. Les vivres et les médicaments sont une nécessité pressante pour les ménages pauvres affectés par le VIH/SIDA. La fourniture de produits alimentaires est une mesure à court terme qui contribuera à la satisfaction des besoins nutritionnels des personnes atteintes du VIH/SIDA et de leur famille, des orphelins et des autres enfants vulnérables. Le soutien alimentaire peut aussi contribuer à une meilleure observance de la thérapie antirétrovirale et du traitement de la tuberculose.
61. L'alimentation complémentaire pour les femmes enceintes séropositives et leurs enfants contribuera à améliorer leur bien-être nutritionnel et à renforcer la participation au programme.
62. Actuellement, 9 500 ménages composés en moyenne de six membres reçoivent une aide alimentaire; dans le cadre de l'élargissement de l'IPSR, 14 100 ménages recevront une aide la première année, 17 800 la deuxième année et 26 500 la troisième année.

Exécution

63. Le soutien alimentaire destiné aux personnes touchées et affectées par le VIH/SIDA sera fourni en partenariat avec *World Vision Ouganda* à Gulu, Médecins sans frontières France à Arua, l'Organisation ougandaise d'aide aux sidéens (TASO), l'Hôpital Mulago à Kampala, *Associazione Volontari per il Servizio Internazionale (AVSI)*, Italie à Hoima, et les groupes communautaires de soutien aux malades du SIDA. En partenariat avec le gouvernement, l'OMS et l'UNICEF, les unités sanitaires et les institutions qui dispensent une thérapie antirétrovirale aux personnes en situation d'insécurité alimentaire recevront des vivres pour compléter l'initiative 3 millions d'ici 2005 de l'OMS. Le soutien alimentaire devrait durer un an au plus, jusqu'à ce que la sécurité alimentaire des ménages s'améliore.
64. Le soutien alimentaire par l'intermédiaire des organisations communautaires servira de complément pour: i) le développement des compétences professionnelles des personnes atteintes du VIH/SIDA, des orphelins et des enfants vulnérables, ii) la poursuite de l'éducation pour les enfants en âge scolaire et iii) les programmes de micro crédit, en particulier pour les femmes et les enfants plus âgés.



65. Les mères inscrites aux programmes de prévention de la transmission verticale du VIH (TME) ou de la transmission verticale plus (TME+) recevront dans les unités sanitaires ou par le biais des ONG une aide alimentaire pour les inciter à poursuivre la thérapie. Un soutien alimentaire sera fourni pour les femmes enceintes et les mères allaitantes et les jeunes enfants.

⇒ *Activité 4: Alimentation scolaire*

Plan d'exécution

66. L'alimentation scolaire sera mise en œuvre par l'intermédiaire du Ministère de l'éducation et des sports et les services de l'éducation dans les districts. Dans les écoles, des comités pour l'alimentation scolaire seront établis pour la gestion au jour le jour de l'exécution. Les enfants des écoles primaires retenues recevront une collation en milieu de matinée et un déjeuner à l'école.

⇒ *Activité 5: Rations de réinstallation*

67. Les besoins alimentaires resteront élevés durant la phase initiale de réinstallation, car les populations trouveront à leur retour des terres à défricher, des infrastructures mal entretenues et des dépenses supplémentaires à engager pour la reconstruction de leur foyer; 53 600 ménages recevront des rations de réinstallation au cours de la première année, 107 200 la deuxième année et 46 000 la troisième année. Des rations de réinstallation seront distribuées aux PDI rentrant chez elles en échange de leurs cartes de ration familiale.

⇒ *Activité 6: Vivres pour la création d'actifs*

68. Les activités vivres pour la création d'actifs englobent les activités vivres pour la formation (VPF) et vivres-contre-travail (VCT). Dans les zones de réinstallation des réfugiés et dans les camps de PDI, les activités vivres pour la création d'actifs seront limitées aux activités de formation nécessaire pour le redressement et la reconstitution des moyens de subsistance.
69. Les activités vivres pour la création d'actifs incluront: i) formation en maçonnerie, menuiserie, pratiques agricoles améliorées, alphabétisation des adultes, nutrition et prévention du VIH/SIDA et soins, ii) protection de l'environnement – création de pépinières d'arbres fruitiers et forestiers et de parcelles boisées, iii) réparation des principales routes d'accès aux marchés ruraux, petits ponts et canaux, iv) pisciculture, v) remise en état des sources d'approvisionnement en eau, vi) remise en état des écoles, des centres sanitaires et des centres communautaires et vii) mise en valeur des bassins versants.
70. Les activités vivres pour la création d'actifs cibleront 28 300 participants dans les camps de PDI, les zones d'installation de réfugiés, les communautés hôtes et les zones touchées par la sécheresse au cours de la première année, 45 800 la deuxième année et 33 100 la troisième année.



Exécution

71. Les activités vivres pour la création d'actifs seront exécutées conformément aux orientations existantes. La participation égale des femmes et des hommes sera respectée dans l'identification, la planification, l'exécution et le suivi du projet.

Dispositif institutionnel et choix des partenaires

72. L'accord opérationnel pour l'élargissement de l'IPSR sera signé avec le Bureau du Premier Ministre. Des partenariats seront établis avec les ministères du gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG et les organisations communautaires en fonction des avantages comparatifs. Les partenaires seront choisis sur la base de leur expérience en matière de gestion de l'aide alimentaire et seront chargés de la distribution, du suivi et de l'établissement des rapports.
73. Le gouvernement et le HCR sont responsables de la protection, des soins et de l'entretien des réfugiés. Actuellement, le PAM gère à titre expérimental le transport secondaire de l'aide alimentaire destinée aux réfugiés. Des accords tripartites pour la distribution des vivres aux réfugiés seront signés entre le HCR, le PAM et les ONG.
74. Le PAM continuera, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, le gouvernement et la société civile, à œuvrer en faveur de la résolution du conflit dans le nord de l'Ouganda. Le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) coordonne le processus d'appel commun et renforce les comités de district chargés de la gestion des catastrophes, qui sont la principale source d'information pour évaluer les besoins des PDI.
75. Des efforts seront déployés pour intégrer les activités vivres pour la création d'actifs dans les plans sectoriels de district. L'alimentation scolaire sera soutenue par le gouvernement et par l'UNICEF pour ce qui est du matériel, de l'eau, de l'assainissement, la construction de salles de classe d'école et la formation des enseignants. La FAO collaborera avec le PAM pour la fourniture de semences aux PDI, l'évaluation de la sécurité alimentaire et les jardins d'enfants. L'alliance avec le Fonds d'action sociale du Nord de l'Ouganda (NUSAF) permettra d'établir un lien entre les ressources des fonds sociaux et les activités vivres pour la création d'actifs.

Renforcement des capacités

76. Le bureau de pays a commencé à appliquer la méthode de gestion axée sur les résultats. Le personnel du PAM et les partenaires recevront une formation à cette méthode afin de renforcer l'analyse du cadre logique, les enquêtes de référence, le suivi axé sur les références et la gestion du cycle de projet; une formation complémentaire sera dispensée sur les engagements renforcés en faveur des femmes, l'évaluation de la sécurité alimentaire, les méthodes participatives d'évaluation en milieu rural, les méthodes de distribution, la gestion des produits et l'établissement de rapports.
77. En collaboration avec les partenaires, le PAM contribuera au renforcement des centres sanitaires en fournissant des matériels pédagogiques pour la nutrition et en assurant une formation sur les enquêtes nutritionnelles. Les activités vivres pour la création d'actifs seront utilisées pour créer des structures communautaires et développer les compétences nécessaires à la réinstallation et à la reconstitution des moyens de subsistance.



Dispositif logistique

78. Le dispositif logistique du bureau de pays est tributaire de l'efficacité et des capacités du port de Mombasa et du chemin de fer Kenya/Ouganda. Les produits arrivant à Mombasa sont acheminés jusqu'aux points de livraison centraux du PAM par chemin de fer (65 pour cent) et par route (35 pour cent), et de là ils sont transportés jusqu'aux 25 points de livraison avancés (PLA) dans les zones d'intervention du PAM.
79. Les transporteurs commerciaux acheminent les produits jusqu'aux points de livraison avancés. Sur les itinéraires non concurrentiels, les camions du PAM sont utilisés; le transport secondaire jusqu'aux points de distribution finale (PDF) s'effectue selon le même principe.

Suivi et évaluation

80. Les agents du PAM, les partenaires et les bénéficiaires seront chargés du suivi des activités du programme. Le suivi sera effectué à cinq niveaux du cycle de projet: i) évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition deux fois par an, ii) mouvement des produits, iii) distribution alimentaire, iv) utilisation des vivres et impact sur les bénéficiaires et v) participation des bénéficiaires à la gestion des vivres.
81. Conformément aux Engagements renforcés en faveur des femmes, des approches participatives seront utilisées pour élaborer le système de suivi et d'évaluation.
82. La gestion axée sur les résultats appliquée dans le bureau de pays renforcera le suivi et l'évaluation. Le cadre logique contient des indicateurs pour chaque objectif et chaque composante du programme. Les enquêtes de référence, les évaluations et les études de cas renforceront la fiabilité des résultats du programme.

Mesures de sécurité

83. Sept districts dans lesquels le PAM intervient dans le nord de l'Ouganda se trouvent dans des zones de sécurité de phase III. Le PAM utilise si nécessaire des escortes militaires pour la livraison des vivres. Le PAM et les responsables de la sécurité des services extérieurs du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD) conduiront des évaluations régulières et délivreront les habilitations de sécurité. Tous les bureaux extérieurs sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) et ont été rendus conformes en 2004 aux normes minimales de sécurité applicables aux télécommunications (MISTS) par l'Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications (FITTEST). Les agents du PAM et les partenaires reçoivent une formation en matière de communication radio et de sensibilisation à la sécurité du personnel, que le PAM continuera de dispenser.

Stratégie de retrait

84. La stratégie d'autosuffisance du gouvernement et du HCR offre un cadre permettant de supprimer progressivement l'aide alimentaire aux réfugiés dès lors que la sécurité alimentaire s'est améliorée.
85. Dans son Plan d'action révisé de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a donné la priorité à la résolution du conflit et à la gestion des catastrophes. L'amélioration de la sécurité et de l'accès à la terre va permettre d'éliminer progressivement l'aide de secours fournie aux PDI.



86. L'alimentation complémentaire, le soutien alimentaire aux personnes touchées et affectées par le VIH/SIDA, l'alimentation scolaire et les activités vivres pour la création d'actifs fourniront un filet de sécurité pour les plus vulnérables et continueront d'être essentiels pour les PDI pendant la période de réinstallation et de redressement.

APPORTS ALIMENTAIRES REQUIS

Échelle des rations de l'assortiment alimentaire

87. L'assortiment alimentaire comprendra des céréales, de la farine de maïs, des légumineuses, de l'huile végétale, du mélange maïs-soja, du sel et du sucre. Les évaluations d'urgence de la sécurité alimentaire et les enquêtes nutritionnelles permettent au bureau de pays d'ajuster les rations et leur composition en fonction des besoins et des ressources disponibles.



TABLEAU 2: RATIONS

Kcal/100 g	350,0	360,0	335,0	885,0	380,0	-	400,0				
Protéine/100 g	10,0	9,0	20,0	-	18,0	-	-				
Matière grasse/100 g	4,0	3,5	1,2	100,0	6,0	-	-				
Rations de secours	Céréales	Farine de maïs	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sel	Sucre	Total	Kcal	Protéine	Matières grasses
1 ^{er} année	225	-	30	7	25	-	-	287	1 045	33	18
2 ^e année	135	-	18	6	-	-	-	159	586	17	12
3 ^e année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réfugiés	Céréales	Farine de maïs	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sel	Sucre	Total	Kcal	Protéine	Matières grasses
1 ^{er} année	302	-	40	10	34	3	10	399	1 446	44	25
2 ^e année	302	-	40	10	34	3	10	399	1 446	44	25
3 ^e année	302	-	40	10	34	3	10	399	1 446	44	25
	Céréales	Farine de maïs	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sel	Sucre	Total	Kcal	Protéine	Fat
Rapatriés	450	-	60	20	-	5	-	535	1 953	57	39
Victimes de la sécheresse	225	-	30	-	-	-	-	255	888	29	9
Alimentation scolaire	-	150	30	10	75	-	10	275	1 054	33	20
Pers. vivant avec VIH/SIDA/tuberculose/prévention transmission verticale VIH	-	200	60	25	100	-	-	385	1 522	48	39
	Céréales	Farine de maïs	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sel	Sucre	Total	Kcal	Protéine	Matières grasses
Vivres pour la création d'actifs	300	-	60	10	-	-	-	370	1 340	42	23
Centres alimentation thérapeutique	-	-	-	10	60	-	10	80	357	11	14
Centre d'alimentation complémentaire	-	-	-	30	230	-	30	290	1 260	41	44
Femmes enceintes ou allaitantes	-	-	-	30	230	-	30	2 757	1 260	41	44
Soignants - centres alimentation thérapeutique	-	450	60	10	50	-	-	570	2 100	62	29



Produits alimentaires requis

88. Le volume total de produits alimentaires nécessaires pour trois années est de 452 508 tonnes (voir tableau 3).



TABLEAU 3: PRODUITS ALIMENTAIRES REQUIS PAR COMPOSANTE DE PROGRAMME ET PAR TYPE DE PRODUIT								
Secours (PDI, réfugiés/victimes de la sécheresse)	Céréales	Farine de maïs	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sel	Sucre	Total
1 ^e année (2005/6)	119 296	-	15 918	3 3721	13 362	266	536	152 663
2 ^e année (2006/7)	32 189	-	4 296	1 154	894	90	268	38 891
3 ^e année (2007/8)	8 044	-	1 073	268	894	89	268	10 637
Total partiel	159 529	-	21 287	4 793	15 150	445	1 072	202 191
Centres alimentation thérapeutique et soignants								
1 ^e année (2005/6)	-	1 540	206	51	274	-	17	2 088
2 ^e année (2006/7)	-	1 027	137	34	182	-	11	1 391
3 ^e année (2007/8)	-	513	68	17	91	-	6	695
Total partiel	-	3 080	411	102	547	-	34	4 174
Centres alimentation complémentaire/Femmes enceintes et mères allaitantes								
1 ^e année (2005/6)	-	-	-	1 312	10 056	-	1 312	12 680
2 ^e année (2006/7)	-	-	-	1 312	10 056	-	1 312	12 680
3 ^e année (2007/8)	-	-	-	1 312	10 056	-	1 312	12 680
Total partiel	-	-	-	3 936	30 165	-	3 936	38 040
VIH/SIDA								
1 ^e année (2005/6)	-	6 084	1 826	761	3 042	-	-	11 713
2 ^e année (2006/7)	-	7 704	2 311	963	3 852	-	-	14 830
3 ^e année (2007/8)	-	11 448	3 434	1 431	5 724	-	-	22 037
Total partiel	-	25 236	7 571	3 155	12 618	-	-	48 580
Total partiel secours	159 529	28 316	29 269	11 986	58 483	358	5 042	292 985
Rapatriés/réinstallation	Céréales	Farine de maïs	Légumineuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sel	Sucre	Total
1 ^e année (2005/6)	13 021	-	1 780	579	-	145	-	15 481
2 ^e année (2006/7)	26 042	-	3 472	1 157	-	289	-	30 960
3 ^e année (2007/8)	11 162	-	1 488	496	-	124	-	13 270
Total partiel	50 225	-	6 740	2 232	-	558	-	59 711
Alimentation scolaire								
1 ^e année (2005/6)	-	7 125	1 430	477	3 574	-	476	13 081
2 ^e année (2006/7)	-	14 250	2 850	950	7 127	-	950	26 125
3 ^e année (2007/8)	-	21 375	4 275	1 425	10 688	-	1 424	39 188
Total partiel	-	42 750	8 555	2 852	21 387	-	2 850	78 394
Vivres pour actifs								
1 ^e année (2005/6)	4 584	-	917	152	-	-	-	5 654
2 ^e année (2006/7)	7 421	-	1 484	247	-	-	-	9 152
3 ^e année (2007/8)	5 361	-	1 072	179	-	-	-	6 612
Total partiel	17 366	-	3 473	578	-	-	-	21 417
Total partiel redressement	67 591	42 750	18 724	5 663	21 389	558	2 850	159 523
TOTAL PROJET	227 120	71 066	47 993	17 649	79 872	916	7 892	452 508



Achats locaux des produits alimentaires

89. Le bureau de pays achète localement des produits à l'appui des programmes d'aide alimentaire au Burundi, dans l'est de la République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda. Entre 1994 et 2004, le PAM a acheté 611 000 tonnes de produits alimentaires en Ouganda évalués à 139 millions de dollars.
90. Les achats locaux sont un soutien pour le Plan de modernisation de l'agriculture et encouragent la production à des fins commerciales. Ils réduisent les coûts de transport et permettent au PAM d'acheter davantage de produits avec les contributions en espèces. Sous réserve de ressources en espèces disponibles, le PAM prévoit d'acheter localement 40 pour cent des produits alimentaires requis.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

91. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR Ouganda 10121.1 qui doit venir en aide à 2,6 millions de PDI, réfugiés et autres groupes vulnérables pour un coût de 263 millions de dollars, dont 118,7 millions de dollars de produits alimentaires.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
- Céréales	227 120	171	38 837 520
- Farine de maïs	71 066	259	18 406 094
- Légumineuses	47 993	345	16 557 585
- Huile végétale	17 649	879	15 513 471
- Mélange maïs-soja	79 872	338	26 996 736
- Sel	916	149	136 484
- Sucre	7 892	290	2 288 680
Total, produits	452 508		118 736 570
Transport extérieur			37 386 221
Transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM)			23 991 974
Total partiel, TIEM			39 019 765
Total TTEM			63 011 739
Autres coûts opérationnels directs			8 199 920
Total, coûts opérationnels directs			227 344 422
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			18 746 760
Total, coûts d'appui directs			246 081 202
C. Coûts d'appui indirects (7%)			17 225 684
COÛT TOTAL POUR LE PAM			263 306 886
<p>¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La composition peut varier en fonction des produits disponibles.</p>			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	5 234 400
Administrateurs nationaux	1 710 000
Personnel national des services généraux	3 582 000
Consultants internationaux	214 000
Consultants nationaux	74 000
Volontaires des Nations Unies	145 500
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	1 239 300
Formation et perfectionnement du personnel	262 000
Total partiel	12 461 200
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	1 443 060
Services collectifs	255 000
Fournitures de bureau	348 000
Services de communication et technologies de l'information	1 017 000
Assurance	60 000
Réparation et entretien du matériel	314 000
Entretien et coûts d'exploitation des véhicules	540 000
Services des organisations des Nations Unies	516 000
Autres dépenses de bureau	457 000
Total partiel	4 950 060
Matériel et autres frais fixes	
Véhicules	505 000
Mobilier, outils et matériel	235 500
Matériel TC/TI	595 000
Total partiel	1 335 500
TOTAL COÛTS D'APPUI DIRECTS	18 746 760



ANNEXE III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — OUGANDA IPSR 10121.1 (2005–2008)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Impact</p> <p>Contribuer à la sécurité alimentaire des ménages et maintenir des normes nutritionnelles et alimentaires minimales chez les réfugiés, les PDI et autres groupes vulnérables.</p>	<p>Indicateurs d'impact</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nutrition chez les bénéficiaires à des niveaux acceptables – taux global de malnutrition aiguë et indice de masse corporelle à des niveaux acceptables. 2. Nombre de PDI réinstallés dans leur foyer. 3. Taux brut de mortalité dans les camps de réfugiés et de PDI. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports du Ministère de la santé ▪ Rapports sanitaires des districts ▪ Rapports de surveillance nutritionnelle ▪ Rapports du projet 	<p>Hypothèses d'impact</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donateurs souhaitent continuer à financer la filière d'approvisionnement alimentaire. ▪ Une solution durable au conflit dans le nord de l'Ouganda est trouvée et les PDI sont réinstallés. ▪ Succès des négociations de l'accord de paix du sud du Soudan et rapatriement des réfugiés soudanais. ▪ Politiques de transition en Ouganda gérées avec efficacité.
<p>Résultat 1</p> <p>Normes nutritionnelles et alimentaires maintenues à un niveau minimal pour les 152 000 réfugiés et les 1 286 000 de PDI, avec une attention particulière pour les femmes, les enfants souffrant de malnutrition, et les personnes extrêmement vulnérables. (Ps1; ERF IV, V, VI).</p>	<p>Indicateurs de résultat 1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Prévalence de malnutrition aiguë et de mortalité brute chez les bénéficiaires ciblés – taux global de malnutrition aiguë <10% et indice de masse corporelle 18.5. 1.2 Niveaux acceptables de récupération des enfants souffrant de malnutrition. Centres alimentation complémentaire: récupération >70%, mortalité <3% et taux d'abandon <15%. Centres alimentation thérapeutique: récupération >80%, mortalité <5% et taux d'abandon <10%. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports sanitaires des districts ▪ Rapports de surveillance nutritionnelle ▪ Rapports du projet 	<p>Hypothèses du résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les parties prenantes appuient les évaluations de sécurité alimentaire d'urgence et les enquêtes nutritionnelles semestrielles pour les PDI et les réfugiés. ▪ Ressources humaines, et intrants techniques et financiers adéquats fournis par les partenaires en temps voulu.
<p>Produit 1.1</p> <p>Déficit alimentaire net de 152 000 réfugiés, 1 286 000 PDI et 270 000 victimes de la sécheresse compensé grâce au projet.</p>	<p>Indicateurs de produit 1.1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1.1 Pourcentage du déficit alimentaire net et des besoins estimés auquel il est fait face sur une base mensuelle. 1.1.2 Quantité et ration alimentaires distribuées, par produit. 1.1.3 Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire, par groupe d'âge et par sexe. 1.1.4 Utilisation par les bénéficiaires des produits distribués 1.1.5 Niveau de satisfaction des bénéficiaires >50%. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution de produits ▪ Rapports PDM ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports d'évaluation de la sécurité alimentaire d'urgence ▪ Rapports de surveillance nutritionnelle ▪ Rapports du projet 	<p>Hypothèses du produit 1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluations de la sécurité alimentaire d'urgence et enquêtes nutritionnelles effectuées deux fois l'an par les parties prenantes pour déterminer le déficit alimentaire net, les besoins alimentaires et la taille des rations pour PDI et réfugiés. ▪ Le nombre des PDI et des réfugiés est vérifié et mis à jour régulièrement par les parties prenantes.



ANNEXE III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — OUGANDA IPSR 10121.1 (2005–2008)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.2</p> <p>Besoins alimentaires de 133 000 enfants souffrant de malnutrition, de femmes enceintes ou allaitantes satisfaits pendant les trois années</p>	<p>Indicateurs du produit 1.2</p> <p>1.2.1 Nombre de femmes et d'enfants souffrant de malnutrition alimentés.</p> <p>1.2.2 Quantité et ration alimentaires distribuées, par produit et par mois.</p> <p>1.2.3 Taux de récupération des enfants souffrant de malnutrition à un niveau acceptable.</p> <p>1.2.4 Nombre de femmes fréquentant dispensaires prénatals.</p> <p>1.2.5 Pourcentage d'aliments enrichis en micronutriments distribués par le biais des interventions bénéficiant de l'appui du PAM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution de produits ▪ Rapports PDM ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports d'évaluation de la sécurité alimentaire d'urgence ▪ Rapports de surveillance nutritionnelle ▪ Rapports du projet 	<p>Hypothèses du produit 1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de capacités humaines et techniques adéquates chez les partenaires d'intervention dans le domaine de la nutrition.
<p>Résultat 2</p> <p>Donner à 26 500 ménages touchés et affectés par le VIH/SIDA les moyens de faire face aux normes nutritionnelles et alimentaires minimales. (PS3; ERF I).</p>	<p>Indicateurs du résultat 2</p> <p>2.1 Bien-être nutritionnel amélioré.</p> <p>2.2 Observance du traitement améliorée.</p> <p>2.3 Nombre de bénéficiaires participant aux activités de formation professionnelle et de création de revenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports sanitaires des districts ▪ Rapports de surveillance du HIV ▪ Rapports de suivi du projet 	<p>Hypothèses du résultat 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité et accès thérapie antirétrovirale/traitement sous surveillance directe. ▪ Contribution complémentaire des partenaires maintenue.
<p>Produit 2.1</p> <p>26 500 ménages touchés et affectés par le VIH/SIDA reçoivent une aide alimentaire dans les districts à endémie VIH/SIDA et en situation d'insécurité alimentaire.</p>	<p>Indicateurs du produit 2.1</p> <p>2.1.1 Nombre de ménages dans les zones à endémie VIH/SIDA et insécurité alimentaire recevant une aide alimentaire sur une base mensuelle pendant une année.</p> <p>2.1.2 Quantité de vivres distribués, par produit.</p> <p>2.1.3 Nombre de bénéficiaires, par âge et sexe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution des produits ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports du projet 	<p>Hypothèses du produit 2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources humaines, techniques et financières sont disponibles chez les partenaires.
<p>Résultat 3</p> <p>Création d'actifs pour faciliter la réinstallation et la reconstitution des moyens de subsistance de 1 286 000 PDI qui reçoivent une aide à leur retour dans leur foyer. (PS2; ERF III, V, VI).</p>	<p>Indicateurs de résultat 3</p> <p>3.1 Capacité des ménages ciblés à gérer les chocs et à satisfaire à leurs besoins alimentaires.</p> <p>3.2 Portion des dépenses des ménages consacrée à l'alimentation.</p> <p>3.3 Accès à la création de revenus par les ménages participants.</p> <p>3.4 Satisfaction des bénéficiaires au regard de l'aide du PAM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports des districts ▪ Rapports du projet ▪ Rapports de gestion des partenaires d'exécution 	<p>Hypothèses du résultat 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de sécurité continuent à s'améliorer. ▪ Des politiques de réinstallation des PDI sont formulées. ▪ Le gouvernement, les autorités de district, le HCR et les donateurs soutiennent les programmes de réinstallation des PDI et les stratégies d'autosuffisance des réfugiés.



ANNEXE III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — OUGANDA IPSR 10121.1 (2005–2008)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	3.5 Nombre de PDI ciblées réinstallées, par district.		
Produit 3.1 Actifs physiques et humains créés par des interventions vivres pour la création d'actifs ²¹ .	Indicateurs de produit 3.1 3.1.1 Nombre de participants aux activités vivres-contre-travail et vivres pour la création d'actifs. 3.1.2 Quantité de vivres distribués, par produit. 3.1.3 Nombre de bénéficiaires des vivres pour la création d'actifs, par sexe. 3.1.4 Utilisation des compétences acquises par vivres-contre-travail et des actifs créés par vivres pour la création d'actifs.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution des produits ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports vivres-contre-travail/vivres pour la création d'actifs 	Hypothèses du produit 3.1 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité des parties prenantes à gérer efficacement le processus de réinstallation. ▪ Financement pour l'aide à la réinstallation disponible en temps voulu.
Produit 3.2 1 286 000 PDI réinstallés	Indicateurs de produit 3.2 3.2.1 Quantité de rations d'installation distribuées sur une base mensuelle, par produit et par type. 3.2.2 Nombre de maisons construites/remises en état et d'hectares de terres agricoles exploitées. 3.2.3 Nombre de bénéficiaires des rations de réinstallation, par sexe.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution des produits ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports de projet PAM/partenaire d'exécution 	Hypothèses du produit 3.2 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité des parties prenantes à gérer efficacement le processus de réinstallation. ▪ Financement pour l'aide à la réinstallation disponible en temps voulu.
Résultat 4 Augmentation du nombre de garçons et de filles inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM. (Ps4; ERF II).	Indicateurs de résultat 4 4.1 Taux de fréquentation des garçons et des filles dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM – Taux de garçons et de filles inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports du Ministère de l'éducation ▪ Registres d'inscription et de fréquentation des écoles ▪ Rapports de projet PAM/partenaire d'exécution 	Hypothèses du résultat 4 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoins des écoles (matériels pédagogiques, classes, enseignants etc.) disponibles. ▪ Participation adéquate des associations parents d'élèves- enseignants au projet

²¹ Actifs humains et physiques dont la remise en état ou la création est prévue: i) Vivres-contre-travail – 3 000 kilomètres de routes rurales réparées; 2 millions d'arbres plantés; dix structures d'irrigation réparées; 380 barrages/étangs remis en état/construits; 200 kilomètres de terrasses construites; 600 classes d'écoles remises en état; 30 dispensaires remis en état; 255 centres communautaires remis en état/construits; 900 logements d'enseignants/cuisines/installations de stockage construits/réhabilités; ii) Vivres pour actifs – 3 000 personnes reçoivent une formation en menuiserie; 3 000 personnes reçoivent une formation en maçonnerie; 15 000 personnes reçoivent une formation sur les pratiques agricoles améliorées; 22 500 participants aux classes d'alphabétisation pour adultes; 15 000 personnes reçoivent une éducation sur HIV/AIDS et la nutrition.

ANNEXE III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — OUGANDA IPSR 10121.1 (2005–2008)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	4.2 Taux de fréquentation trimestriel, par sexe et par classe >80%. 4.3 Taux de persévérance des filles bénéficiant de l'aide du PAM >80%. 4.4 Perception des enseignants de la capacité des enfants à se concentrer et à apprendre à l'école. 4.5 Inscription brute: nombre de garçons et de filles inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM. 4.6 Inscription nette: pourcentage de garçons et de filles en âge scolaire inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.		d'alimentation scolaire, et un mécanisme pour la durabilité élaboré et appliqué localement. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement du gouvernement pour le programme élargi d'alimentation scolaire mobilisé et approuvé.
Produit 4.1 Vivres fournis aux écoles bénéficiant de l'aide du PAM.	Indicateurs de produit 4.1 4.1.1 Nombre d'écoles ciblées. 4.1.2 Nombre de jours d'alimentation. 4.1.3 Quantité de vivres distribués par trimestre. 4.1.4 Pourcentage de garçons et de filles recevant des aliments dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution des produits ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports du projet 	Hypothèses du produit 4.1 Écoles accessibles.
Produit 4.2 Fréquentation dans les écoles primaires ciblées maintenue pendant la période, de la 1ère à la 7ème année d'étude, dont 50 pour cent sont des filles.	Indicateurs du produit 4.2 4.2.1 Nombre d'enfants fréquentant les écoles maternelles ciblées, par sexe et unité géographique. 4.2.2 Fréquentation et persévérance des garçons et des filles dans les écoles ciblées, par classe d'étude.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de distribution des produits ▪ Rapports de surveillance PAM/partenaire d'exécution ▪ Rapports du projet 	Hypothèses du produit 4.2 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoins des écoles – matériel pédagogique, enseignants etc. – disponibles et adéquats. ▪ Participation des associations parents-enseignants aux projets d'alimentation scolaire; mécanismes pour la durabilité élaborés et appliqués localement.



Notes:

Prière de se référer au Manuel du cadre logique et aux directives concernant le suivi-évaluation figurant dans le Manuel de conception des programmes (PDM) du PAM pour des indications plus détaillées sur la vérification de la logique verticale et horizontale du cadre logique.

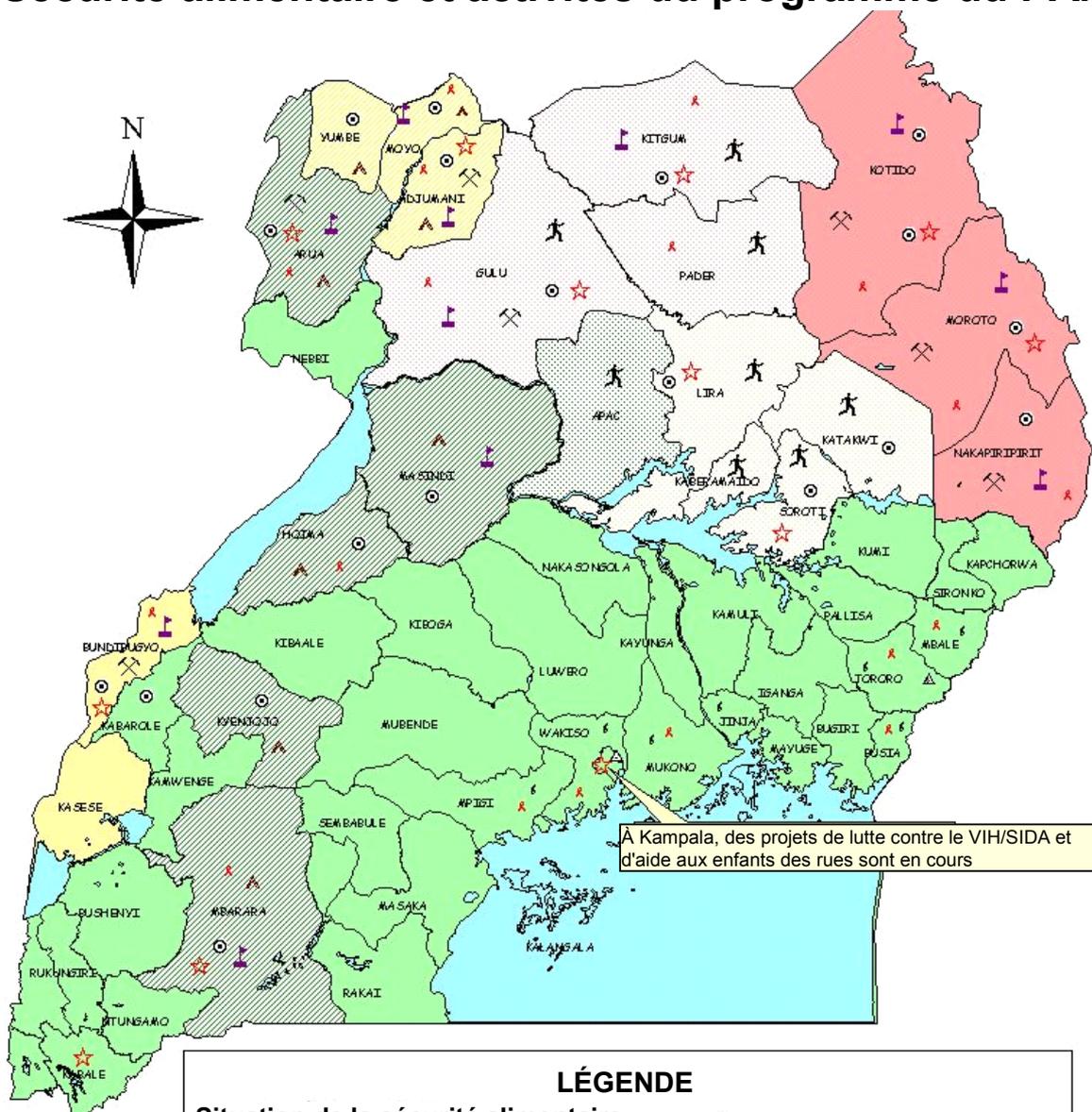
Prière de se référer au schéma des opérations d'urgence/IPSIR du Manuel de conception des programmes (PDM) du PAM pour des indications détaillées sur les directives en matière de suivi-évaluation et l'utilisation de la matrice du plan de suivi-évaluation.

Prière de noter que les activités ne sont pas indiquées dans le document soumis au Conseil d'administration; les activités font partie intégrante de la matrice du plan de suivi-évaluation.

ANNEX IV

UGANDA

Sécurité alimentaire et activités du programme du PAM



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AVSI	<i>Associazione volontari per il Servizio Internazionale</i>
ERF	Engagements renforcés en faveur des femmes
FITTEST	Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et des télécommunications
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
LRA	Armée de résistance du Seigneur
MISTS	Normes minimales de sécurité applicables aux télécommunications
MOSS	Normes minimales applicables aux opérations
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NUSAF	Fond d'action sociale du Nord de l'Ouganda
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDF	Point de distribution finale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PIB	Produit intérieur brut
PLA	Points de livraison avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPIF	Fiche d'information sur la planification du projet
SMI	Santé maternelle et infantile
SP	Priorité stratégique
TASO	Organisation ougandaise d'aide aux sidéens
TME/TME+	Programme de prévention de la transmission verticale du VIH ou VIH+
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UPDF	Forces de défense du Peuple ougandais
VCA	Vivres pour la création d'actifs
VCT	Vivres-contre-travail